



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Bovins

Question écrite n° 29550

#### Texte de la question

M Henri de Gastines attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur le développement en Grande-Bretagne de « l'encephalite bovine » et des risques d'extension de cette maladie a la France. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour obtenir la suspension immédiate des achats d'animaux vivants et de farine de viande en provenance de Grande-Bretagne et d'Irlande.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la forêt n'envisage pas, conformément aux dispositions communautaires, de suspendre totalement les achats d'animaux vivants en provenance du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. En effet, suite a la decision de la commission des communautes europeennes du 8 juin 1990, le ministre de l'agriculture et de la forêt a decide de limiter les importations de bovins vivants aux veaux de moins de six mois, a condition qu'ils ne soient pas nes de vaches suspectes ou atteintes d'encephalopathie spongiforme bovine, qu'ils soient porteurs d'une marque indelebile et qu'ils soient abattus en France avant l'age de six mois. Ces animaux font l'objet de controles et d'un suivi renforces aux frontieres, a l'etablie de destination et a l'abattoir. Les services veterinaires sont particulierement vigilants quant a l'application de ces dispositions. En ce qui concerne les farines de viandes provenant du Royaume-Uni, leur importation est prohibee depuis le mois de janvier 1990. Par ailleurs, un projet d'arrete interministeriel interdisant l'emploi des farines de viandes dans l'alimentation des bovins est actuellement a l'etude. Enfin, aucun cas d'encephalopathie spongiforme bovine n'a ete diagnostique en France.

#### Données clés

**Auteur :** [M. de Gastines Henri](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29550

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juin 1990, page 2578